

COMPTE-RENDU

Après avoir organisé en avril dernier le colloque 2003 à Amay en collaboration avec les centres FORMATION PME, le FORUM TELECOM® s'est associé avec TECHNIFUTUR pour proposer une conférence sur le thème *logiciels libres : découvrez les motivations des entreprises qui les utilisent* (sujet qui avait été sélectionné par les participants au FORUM TELECOM lors des enquêtes sur les sujets à aborder)

La conférence animée par Philippe Romboux du Groupe VLAN a débuté sur «une mise à niveau» des participants quant au concept de logiciels libres.

Ainsi, Ph. Romboux a fait un bref aperçu historique et a défini le concept de logiciels libres. L'Open Source se réfère plus à la liberté qu'au prix, insiste-t-il. Le logiciel libre peut être payant mais lui sont associés toute une série de droits tels que : droit d'exécuter un programme ; droit d'étudier, adapter ou modifier un programme ; droit de redistribuer un programme ; droit de publier les modifications pour la Communauté.

L'orateur a également parlé des «distributions» : CD, manuels, un support technique regroupent des procédures d'installation, des interfaces d'administration, des modules, des utilitaires, permettant de se construire un environnement de travail sans trop de difficulté. On retiendra comme distributions les plus courantes : RedHat, Mandrake, SuSe, Debian, etc.

Le phénomène «logiciels libres» est en augmentation ; il est de plus en plus adopté par les constructeurs (IBM, HP, Sun), par les développeurs (IBM, SAP, Oracle, Informix) et est reconnu pour ses qualités de stabilité, performance, sécurité et pour son coût réduit.

L'orateur a ensuite passé en revue quelques termes spécifiques au domaine.

Lors de la seconde partie de la matinée, ce sont succédés des témoignages de 4 sociétés (FN Herstal Group, Intradel, Europ Assistance et Groupe VLAN) qui ont livré leur expérience de terrain, avec les résultats obtenus, mais aussi les difficultés rencontrées pour installer des serveurs fonctionnant sur des systèmes d'exploitation libres et, dans certains cas, pour généraliser les suites bureautiques à tous les collaborateurs.

Il ressort de ces témoignages une satisfaction de résultats évidente. Les arguments rapportés sont :

- Faiblesse des coûts. De plus le budget habituellement consacré aux licences MO peut être ré-investi dans l'assistance et le coaching
- Fiabilité, disponibilité, stabilité, robustesse du système

- Souplesse, évolutivité de l'outil : facilité d'automatisation, d'adaptation, d'amélioration
- Ouverture du code et transparence
- Coexistence Linux / MicroSoft

Le frein à l'utilisation de logiciels libres est moins l'existence des outils que la crainte du changement.

Il est certain que la migration doit être formalisée et bien réfléchi afin de détecter et prévenir les éventuelles incompatibilités. Il faut rester lucide et savoir qu'une migration ne se fait pas sans difficulté et que l'emploi de suites bureautiques en logiciels libres n'est pas évidente.